

PORTRAIT EMPLOI-FORMATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL EN PACA

> LES AMBULANCIERS

15

JUIN 2015

En bref

- 3 501 ambulanciers salariés sont en emploi en région Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2011 (conducteurs d'ambulances et de véhicules sanitaires légers).
- Les femmes représentent seulement un quart des effectifs (24 %). C'est le métier où la part des femmes est la plus faible, rejoignant la tendance observée pour les professions du transport routier. Ce constat tend même à se renforcer : en 2006 elles représentaient 27 % des effectifs. Du côté de la formation, un apprenant sur quatre est une femme (25 %) – une proportion équivalente à celle que l'on retrouve dans l'emploi (24 %).
- Les ambulanciers salariés exercent dans neuf cas sur dix avec un contrat sans limite de durée. La stabilité de leur emploi est supérieure à la moyenne régionale des métiers du secteur sanitaire et social et tous métiers confondus.
- La part des salariés à temps partiel est la plus faible de tous les métiers du secteur sanitaire et social.
- La part des chômeurs de longue durée est plus importante qu'en moyenne tous métiers du secteur sanitaire et social (37 % contre 33 %). Elle se rapproche de la moyenne régionale, tous métiers confondus.
- La moyenne d'âge des inscrits en première année de formation est supérieure à celles de l'ensemble des formés tous diplômes du paramédical et de sages-femmes confondus (31 ans contre 27 ans). C'est même la moyenne d'âge la plus élevée si l'on excepte les spécialités infirmières.
- Ce diplôme est reconnu à niveau V, mais 40 % des professionnels en emploi possède un niveau IV ou plus. Cette « surqualification » au regard du diplôme tend à s'accroître (ils étaient 33 % en 2006).

En 2014-2015, dans le cadre des travaux de la mission régionale d'observation du secteur sanitaire et social, un diagnostic portant sur les évolutions des métiers de ce secteur a été réalisé par l'ORM (*Portrait emploi-formation du secteur sanitaire et social, Enjeux et perspectives en Provence – Alpes – Côte d'Azur*, « Études », n°27). Son but est d'alimenter la réflexion sur la prise en compte des enjeux emploi-formation dans l'analyse des évolutions de l'appareil de formation et d'outiller la prise de décision en la matière. L'élaboration de ce portrait s'est appuyé sur la production préalable de fiches métier-formation dont la publication lui est complémentaire. Ces fiches déclinent, métier par métier, une observation des évolutions concernant l'emploi, le marché du travail et la formation.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Bulletin du sanitaire et social n°15 – Juin 2015

Directeur de publication : Philippe Guy

Réalisation : Isabelle Boisseau, Stéphanie Mailliot (Mission régionale d'observation des métiers et des formations du secteur sanitaire et social) avec la collaboration d'Anne-Sophie Dumortier et d'Adeline Petrovitch

www.orm-paca.org



Précaution méthodologique

Pour l'analyse de l'emploi et de la structure des qualifications du métier d'ambulancier, les emplois étudiés ici comprennent les ambulanciers salariés (du secteur privé ou public) titulaires du diplôme d'État d'ambulancier (DEAMB) ainsi que les auxiliaires ambulanciers non titulaires du DEAMB et conducteurs de véhicules sanitaires légers (VSL). Les ambulanciers chefs d'entreprise ayant le statut d'artisan (et agréés par la préfecture) ne sont pas pris en compte dans ce diagnostic¹. Le terme ambulancier désignera donc les ambulanciers DEAMB et les auxiliaires ambulanciers.

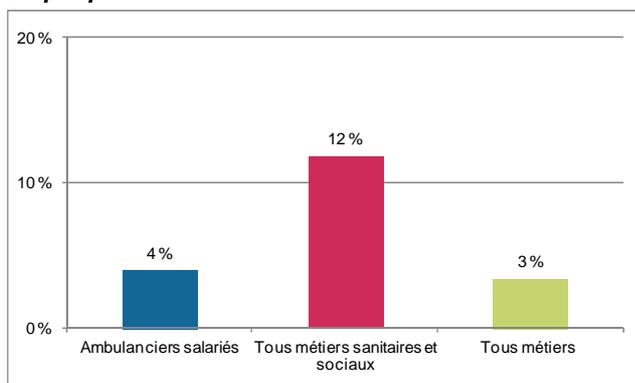
Pour l'analyse du marché du travail, un métier ROME est pris en compte : conduite de véhicule sanitaire.

Les effectifs et l'évolution des effectifs entre 2006 et 2011

3 501 ambulanciers salariés sont en emploi en Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2011. Ce métier rassemble 2 % des professionnels exerçant un métier sanitaire ou social. Ils étaient 3 369 en 2006. La croissance des emplois est modeste (+ 4 %) au regard de la dynamique globale des métiers du secteur sanitaire et social (+ 12 %).

Le secteur « Activité des ambulances », qui comprend les emplois d'ambulanciers salariés, des auxiliaires ambulanciers, des artisans ambulanciers et des professionnels des fonctions supports (secrétaires, comptables, etc.) est resté quasiment stable en termes d'effectifs entre 2006 (3 970 personnes) et 2011 (4 053 personnes). Ce constat, conjugué à la croissance, même modeste, des effectifs des ambulanciers salariés, peut conduire à poser l'hypothèse d'une concentration des entreprises, avec une augmentation de leur taille et/ou une diminution du nombre d'artisans. Selon certains professionnels, la taille de l'entreprise devient cruciale pour l'équilibre budgétaire en raison de l'existence de sorties déficitaires.

Les femmes représentent seulement un quart des effectifs (24 %). C'est le métier où la part des femmes est la plus faible, rejoignant la tendance observée pour les professions du transport routier. Ce constat tend même à se renforcer : en 2006 elles représentaient 27 % des effectifs.

Graphique 1 : Évolution des effectifs d'ambulanciers entre 2006 et 2011

Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

La densité des professionnels ambulanciers sur le territoire régional et français

En 2011, la densité des ambulanciers salariés en Provence – Alpes – Côte d'Azur est proche de la densité française. Cependant, ces données ne tiennent pas compte des artisans, dont le décompte ne peut être isolé d'autres métiers de la conduite.

¹ Les données de l'Insee, auxquelles nous recourons dans cette partie du diagnostic ne permettent pas d'isoler les artisans ambulanciers dans les décomptes effectués.

Tableau 1 : Densité des ambulanciers en 2011

	Densité en 2011
PACA	71
France métropolitaine	75

Source : Insee – RPLR 2011 PACA et France – Traitement ORM.

Note : « Densité » désigne le nombre de professionnels en activité pour 100 000 habitants.

Les principaux secteurs d'activité en 2011 (NA 38)

En 2011, 89 % des ambulanciers exercent dans le secteur sanitaire et social. Sans surprise, ils sont majoritaires dans le domaine « Activités des ambulances ». Ils sont aussi salariés d'établissements relevant des activités hospitalières, voire d'EHPAD ou d'établissements de long séjour. Hors secteur sanitaire et social, 1 % d'entre eux travaillent dans le transport non médicalisé de personnes à mobilité réduite.

Tableau 2 : Secteurs d'activité dans lesquels exercent les professionnels ambulanciers en 2011

	Part (en %)
Secteur santé humaine et action sociale	89
Activité des ambulances*	79
Activités hospitalières*	8
Hébergement médicalisé pour personnes âgées*	1
Autres secteurs	11
Ensemble	100

Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

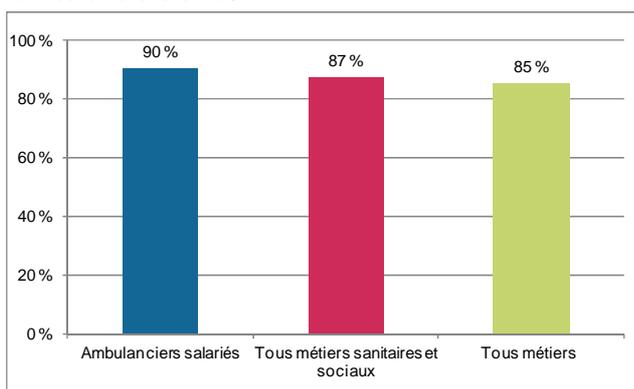
* Seules les principales activités sont mentionnées.

Les conditions d'emploi en 2011

Les ambulanciers salariés exercent dans neuf cas sur dix avec un contrat sans limite de durée. La stabilité de leur emploi est supérieure à la moyenne régionale des métiers du secteur sanitaire et social et tous métiers confondus.

La part des salariés à temps partiel est la plus faible de tous les métiers du secteur sanitaire et social. Ce constat peut être mis en lien avec la faible part de femmes ambulancières – ces dernières exerçant moins fréquemment que les hommes à temps complet.

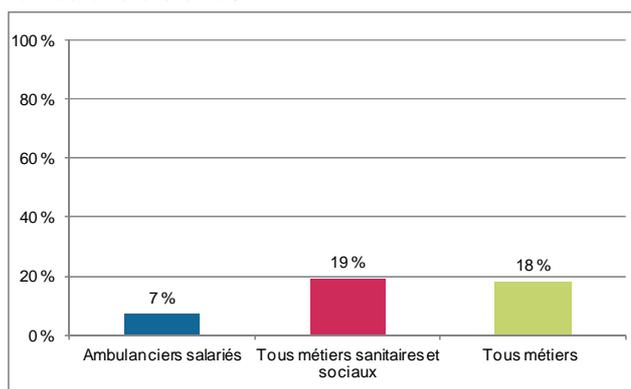
Graphique 2 : La part des contrats durables pour les ambulanciers en 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

Graphique 3 : La part du temps partiel pour les ambulanciers en 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

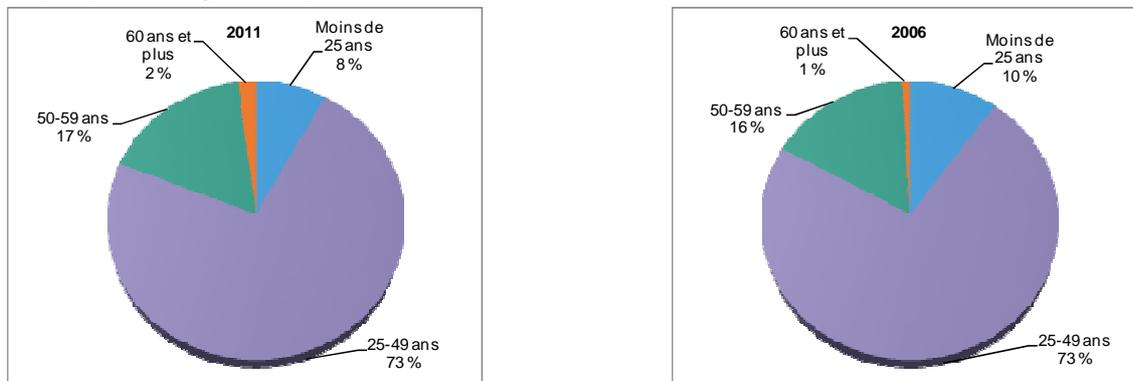
Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

L'âge des professionnels en emploi en 2006 et 2011

En 2011, un professionnel sur cinq a 50 ans et plus (19 %). Cette part est plus faible que celle constatée pour l'ensemble des métiers sanitaires et sociaux (27 %).

Cependant, les moins de 25 ans en emploi voient leur part légèrement diminuer entre 2006 et 2011 (- 2 points), et dans le même temps celle des 50 ans et plus est en croissance (+ 2 points). Si cette tendance venait à s'accroître, la question de la relève pourrait se poser comme celle de la gestion de la pénibilité du travail.

Graphique 4 : L'âge en emploi des ambulanciers en 2011 et 2006



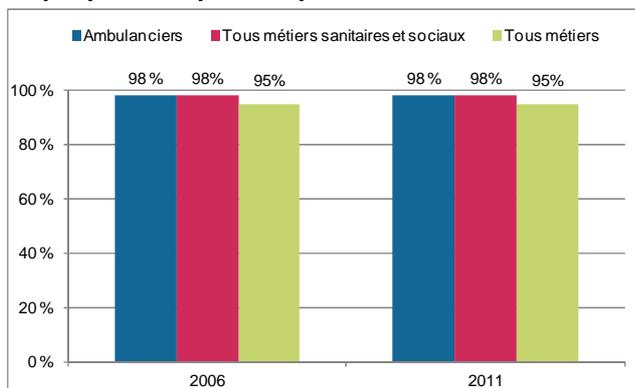
Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

La nationalité des professionnels en emploi en 2006 et 2011

98 % des salariés en emploi sont de nationalité française, part qui est restée stable entre 2006 et 2011.

Graphique 5 : La part des professionnels ambulanciers de nationalité française en 2006 et 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Les besoins de main-d'œuvre entre 2010 et 2014

Il n'est pas possible d'isoler le métier d'ambulancier dans l'enquête en besoin de main-d'œuvre menée par Pôle emploi. Ce métier est agrégé avec d'autres, dont les conducteurs de taxi, ce qui rend l'analyse de sa spécificité impossible.

Les demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2013

Le périmètre d'observation prend en compte les conducteurs d'ambulance mais aussi les auxiliaires ambulanciers, conducteurs de véhicules sanitaires légers (VSL), métiers n'exigeant pas la même qualification.

Les ambulanciers à la recherche d'un emploi représentent 7 % des demandeurs d'emploi inscrits sur des métiers du secteur sanitaire et social. Les femmes représentent trois demandeurs d'emploi sur dix (29 %). La part des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus est inférieure à la moyenne tous métiers du secteur sanitaire et social (13 % contre 18 %).

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2013 (ROME)

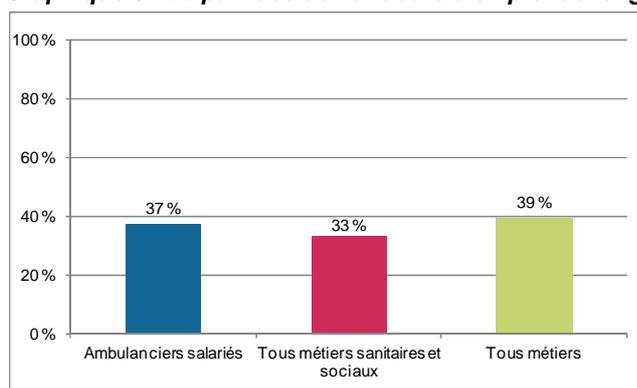
	Conduite de véhicule sanitaire	Tous métiers sanitaires et sociaux	Tous métiers
Nombre de demandeurs d'emploi	947	13 412	217 938
Part des 50 ans et plus	13 %	18 %	22 %
Part des moins de 25 ans	9 %	15 %	15 %
Part des femmes	29 %	79 %	49 %

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

Le chômage de longue durée

La part des chômeurs de longue durée est plus importante qu'en moyenne tous métiers du secteur sanitaire et social (37 % contre 33 %). C'est la part la plus importante des métiers du soin étudiés dans ce diagnostic. Elle se rapproche de la moyenne régionale, tous métiers confondus. Différents facteurs sont à interroger pour expliquer l'importance du chômage de longue durée. L'exigence des aptitudes médicales liées au métier (vérifiée par une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance délivrée après examen médical) ou la mise en place d'évolutions réglementaires pourraient être un frein au retour à l'emploi après une période d'inactivité importante.

Graphique 6 : La part des demandeurs d'emploi de longue durée au quatrième trimestre 2013 (ROME)



Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

Les demandeurs d'emploi par département

La plupart des départements ont une moyenne de demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) supérieure à la moyenne des métiers sanitaires et sociaux (33 %). Les Alpes-Maritimes font exception avec une moyenne de DELD inférieure (29 %).

Dans ce département la consommation de soins en hospitalisation de jour est supérieure à la moyenne régionale : dans un département très contrasté en une bande littorale très urbanisée et un haut pays rural et enclavé, il est possible que le recours aux transports sanitaires soit important.

Il n'est cependant pas possible de savoir si ce sont les ambulanciers, titulaires du DEAMB, ou les conducteurs de VSL qui sont les plus concernés par le chômage de longue durée.

Tableau 4 : Le département de résidence des demandeurs d'emploi ambulanciers en 2013

	Demandeurs d'emploi ambulanciers	Part des ambulanciers demandeurs d'emploi de longue durée
Alpes-de-Haute-Provence	33	42 %
Hautes-Alpes	30	33 %
Alpes-Maritimes	142	29 %
Bouches-du-Rhône	448	40 %
Var	159	33 %
Vaucluse	135	39 %
PACA	947	37 %

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

FORMATION

Toutes les données sur les diplômés sont hors VAE.

Cinq instituts de formation dispensent la formation initiale d'ambulancier (DEAMB) en Provence – Alpes – Côte d'Azur. Ils sont localisés dans tous les départements, à l'exception des Hautes-Alpes. La formation est accessible par la voie de la formation initiale, par celle de la formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés ainsi que par les dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation). Trois formations préparatoires à l'entrée dans un institut de formation sont mises en place dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var.

Les effectifs formés et diplômés en 2013

En 2013, les ambulanciers représentent 5 % des inscrits en première année de formations paramédicales ou de sages-femmes, soit un modeste contingent de formés. Leur moyenne d'âge est supérieure à celles de l'ensemble des formés (31 ans contre 27 ans). C'est même la moyenne d'âge la plus élevée si l'on excepte les spécialités infirmières. Un apprenant sur quatre est une femme (25 %), une proportion équivalente à celle que l'on retrouve dans l'emploi (24 %).

Tableau 5 : Les effectifs en formation d'ambulanciers en 2013

	Ambulanciers	Total diplômés du paramédical et de sages-femmes
Effectif toutes années de formation confondues*	310	12 986
Effectif en première année*	310	6 841
Âge moyen en première année**	31 ans	27 ans
Part des femmes en première année*	25 %	81 %

*Source : Drees – Enquête écoles année 2013 – Traitement ORM.

**Source : Drees – Enquête élèves année 2013 – Traitement ORM.

Les diplômés par département en 2013

Les départements du Var et du Vaucluse enregistrent le plus de diplômés (respectivement 88 et 72 en 2013). Ce sont aussi les deux centres de formation en Provence – Alpes – Côte d'Azur offrant le plus de places (ils totalisent presque 60 % des places ouvertes sur le département à eux deux).

Tableau 6 : Les effectifs en formation d'ambulanciers en 2013

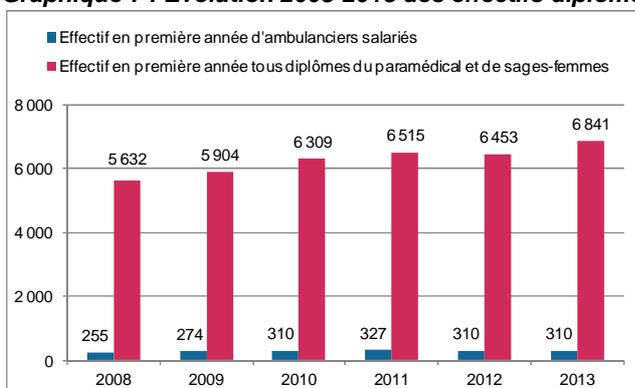
	Nombre de diplômés en 2013
Alpes-de-Haute-Provence	9
Hautes-Alpes	-
Alpes-Maritimes	41
Bouches-du-Rhône	63
Var	88
Vaucluse	72
PACA	273

Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

Évolution des effectifs formés et diplômés entre 2008 et 2013

Les effectifs en première année de formation sont en croissance entre 2008 et 2013, dans la même proportion (+ 22 %) que ceux des formations du paramédical et de sages-femmes (+ 21 %).

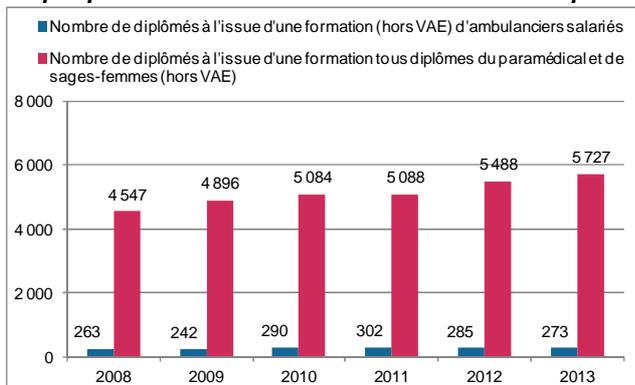
Graphique 7 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés d'ambulanciers en 1^{re} année de formation



Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

Les effectifs diplômés fluctuent sur la période 2008-2013 : ils baissent en 2008-2009, augmentent en 2010-2011 puis baissent de nouveau en 2011-2013. Le taux de croissance des effectifs diplômés (hors VAE) est faible (+ 4 %) au regard de ceux toutes formations paramédicales et de sages-femmes confondues (+ 26 %). On recense environ 2 000 diplômés par an en France selon le répertoire national des certifications professionnelles. Avec 273 diplômés en 2013, l'ordre de grandeur est de 8 % pour la région Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Graphique 8 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés d'ambulanciers



Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

Candidats présentés, sélectionnés et places offertes en formation en 2013

Le nombre de candidats se présentant à l'entrée en formation représente près du double des candidats admissibles. L'effectif des entrants en formation est nettement inférieur au nombre de places offertes, ce qui n'était pas le cas en 2012.

Les candidats en formations préparatoires à l'entrée dans un institut de formation en 2012-2013

Les données concernant les trois formations préparatoires à l'entrée dans un institut de formation ne sont pas traitées en raison d'un effectif inférieur à 100.

Les formations suivies en alternance en 2011 et 2012

→ Apprentissage

En 2011 et 2012, personne ne prépare le diplôme d'État d'ambulancier en apprentissage en Provence – Alpes – Côte d'Azur.

→ Contrat de professionnalisation

On observe une augmentation du nombre de contrats de professionnalisation signés pour la formation d'ambulancier. Néanmoins le recours à cette formule de formation par alternance reste secondaire (11 contrats de professionnalisation pour 310 formés en 2012). Cette formule est aussi proposée en poursuite de parcours de formation pour les nouveaux auxiliaires ambulanciers.

Tableau 7 : Les effectifs d'ambulanciers en contrats de professionnalisation en 2011 et 2012

	2011	2012
Nombre de contrats de professionnalisation enregistrés	5	11

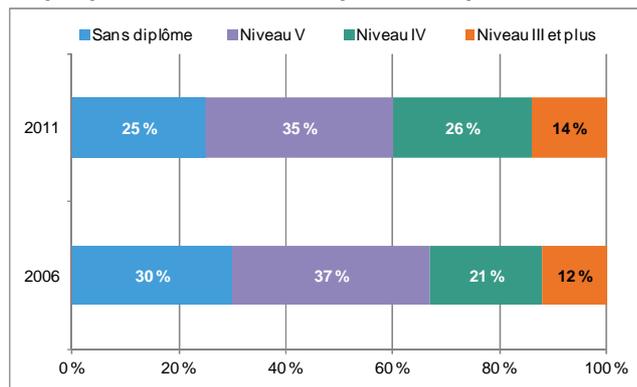
Source : Dares, Direccte PACA – Contrats de professionnalisation enregistrés au cours des années civiles 2011 et 2012 – Traitement ORM.

Le niveau de diplôme des professionnels en emploi en 2006 et 2011

La conduite d'une ambulance est réglementée et la possession du diplôme d'État est nécessaire. Ce diplôme est reconnu à niveau V, mais 40 % des professionnels en emploi possèdent un niveau IV ou plus. Cette « surqualification » au regard du diplôme tend à s'accroître (ils étaient 33 % en 2006). C'est le métier du soin, parmi ceux étudiés dans ce diagnostic, où la surqualification des professionnels en emploi est la plus importante.

La part des non-diplômés se réduit également du fait de la création du diplôme d'État d'ambulancier en 2007, reconnu de niveau V. Auparavant le certificat de capacité d'ambulancier ne renvoyait pas à un niveau de formation. Entre 2006 et 2011, on observe une diminution de la part des non-diplômés et des professionnels de niveau V, avec l'augmentation des niveaux IV et III. Cette tendance traduit la montée en charge des professionnels ayant un niveau de d'études supérieur à celui requis.

Graphique 9 : Le niveau de diplôme des professionnels ambulanciers en emploi en 2006 et 2011



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.